

## **Enseignement supérieur et recherche la CEC s'engage pour une journée d'action le 20 mars**

Le 20 mars 2003 est une journée d'action pour la défense du service public de la recherche et de l'enseignement supérieur. La CEC s'associe à ce mouvement.

Si la question des crédits alloués à la recherche et l'enseignement supérieur est un point central motivant un mécontentement général, il s'agit aussi de rendre leur attractivité aux métiers de la recherche : un certain nombre de réformes structurelles doivent être initiées pour donner aux jeunes chercheurs une place claire dès les premières années de leur activité de recherche, des perspectives à court et à long terme ainsi que des opportunités de passage entre des activités professionnelles académiques et dans le monde de l'entreprise.

### **Donner une place aux jeunes chercheurs**

La grande hétérogénéité des statuts des doctorants et post-doctorants, débouche sur des situations particulièrement scandaleuses : de nombreux jeunes chercheurs ne touchent aucune rémunération pour leur activité professionnelle de recherche, d'autres, boursiers d'associations caritatives ou de collectivités locales, ne perçoivent qu'une rémunération dépourvue de toute prestation sociale. Rien de plus qu'un travail au noir qui ne veut pas dire son nom et ce, jusque dans les laboratoires français les plus prestigieux ! Enfin, les allocataires du Ministère de la Recherche ne touchent guère plus que le SMIC.

Face à cette situation qui nie la valeur du travail effectué par les jeunes chercheurs, des mesures s'imposent : transformation des bourses d'associations caritatives en véritables salaires, revalorisation et indexation sur le coût de la vie de l'allocation de recherche, développement des sources de financements publiques et privées. Le gouvernement doit lancer des signaux forts et concrets aux jeunes chercheurs, afin d'enrayer une désaffection marquée pour les carrières scientifiques et de recherche. Le contexte de mobilité internationale, qui met en concurrence les pays européens (sans compter l'Amérique du nord) quant à l'attractivité des carrières, rend la problématique encore plus aiguë.

### **Dégager des perspectives claires dans les universités et EPSTs**

La tentation est grande de faire des économies en supprimant des postes à l'occasion de départs à la retraite. Les conséquences sont désastreuses en termes de dynamisme dans les laboratoires, en terme d'attractivité de la France pour ce vivier de docteurs qu'elle a formé à grands frais et qui vont exporter leurs compétences ailleurs, ainsi qu'en terme de formation, car ce sont les jeunes chercheurs qui possèdent le savoir et les compétences que les universités ont pour mission de diffuser et de valoriser.

La CEC rappelle que seule une politique d'embauche cohérente, lisible et transparente permettra d'attirer et recruter des jeunes chercheurs au niveau international. Pour être utile, le soutien à la recherche doit être constant et cohérent dans la durée.

### **Soutenir la recherche fondamentale et l'enseignement**

Alors que les grandes entreprises abandonnent en masse la recherche fondamentale, et externalisent de plus en plus leur R&D, l'État les imite et se désengage. Pourtant, il existe un consensus pour dire que ces économies de court terme risquent de pénaliser le développement de notre pays dans les années à venir.

Les universités doivent avoir les moyens de mener des recherches d'intérêt général et de faire vivre les laboratoires de recherche fondamentale, lieux d'excellence développant les outils scientifiques de demain. Afin d'être le lieu de la valorisation et du transfert des savoirs et savoir-faire nouveaux, l'Université doit avoir les moyens d'innover en recherche et en enseignement.

**Ensemble le 20 mars 2003, demandons une politique de soutien ambitieuse  
pour l'enseignement supérieur et la recherche**

La CEC, le 11 mars, à Rennes (<http://cec.jeunes-chercheurs.org/>)